



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Conseil Municipal du 11 décembre 2014**

**CHAUMONT-SUR-THARONNE**  
**Mairie**

Le onze décembre deux mil quatorze, à vingt heures, le Conseil Municipal de Chaumont-sur-Tharonne, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Pascal GOUBERT de CAUVILLE, Maire.

Les convocations avaient été adressées le 5 décembre 2014.

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents ou représentés : 14 votants : 14

Etaient présents : Pascal GOUBERT DE CAUVILLE, Sophie PATIN, Pascal DOUCET, Jocelyne TREVES, Jean-Pierre ROCHEREUIL, Francis KLEIN, Yves DEBURGHGRAEVE, M. Yves VERVIALLE, Eliane DE LA FOREST DIVONNE, Rosemarie PICOT, Laurent AUGER, Claire SIMONNET, Elodie DAMAS.

Etait absent : M. Benoît BRUANDET

Etait absente mais avait donné pouvoir :

Mme Sabine RABOIN à Mme Sophie PATIN

M. Pascal DOUCET été désigné comme secrétaire de séance.

**1.c TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS PERI SCOLAIRE 2015**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE le tarif pour l'année 2015 de l'accueil de loisirs périscolaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 comme suit :

	Tarif de l'accueil matin	Tarif de l'accueil soir	Mercredi Après-midi
1 <sup>ère</sup> tranche	1,55€	2,30€	3,20 €
2 <sup>ème</sup> tranche			3,30€
3 <sup>ème</sup> tranche			3,40€



Pour copie conforme  
Le Maire,

Pascal GOUBERT de CAUVILLE

Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture le 16 DEC. 2014  
Publié ou notifié le 18 DEC. 2014